



P.P. CH-3003 Bern, ESTV, DS

Aux administrations fiscales cantonales et aux
associations économiques intéressées à la
conclusion de conventions de double imposition

Votre référence:
Votre communication du
Notre référence: D.3.KAT.12 – SAX / OBD

Berne, 28 août 2009

Rapport sur la conclusion d'une convention de double imposition entre la Suisse et le Qatar en matière d'impôts sur le revenu

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous adresser en annexe le rapport sur la conclusion d'une convention de double imposition entre la Suisse et le Qatar en matière d'impôts sur le revenu.

Le délai de réponse est fixé au **7 septembre 2009**. C'est pourquoi nous vous prions de nous envoyer, d'ici à cette date, **une version électronique** de votre prise de position à l'adresse électronique suivante: Madame Monika Rentsch, monika.rentsch@estv.admin.ch. Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez vous adresser à Madame Monika Rentsch (Tel. 031 322 71 26). Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pour les brefs délais impartis.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Urs Ursprung
Directeur

Annexe mentionnée